

Une ville pour tous

Nous avons découvert dans la presse de ces derniers jours ce que Bruno Bernard et Grégory Doucet appellent un plan d'actions pour la Place Gabriel Péri.

Quelques jours plus tard c'est le projet d'aménagement du quai J.J Rousseau qui était dévoilé dans la presse par l'exécutif écologiste, contre l'avis même de certains élus directement concernés par le projet à la Mulatière.

Sur le terrain nous rencontrons régulièrement des habitants qui nous interpellent sur des projets menés dans leur quartier, sans concertation ou même à rebours de celle-ci : l'aménagement de la rue des Frères Lumière dans le 8eme qui a quasiment fait l'unanimité contre lui chez les commerçants locaux, la création de la MDMS du 5eme arrondissement sur le square Sœur Janin à laquelle la majorité des riverains attachés à cet espace vert restent opposés.

Ces dossiers, pour ne citer que les plus significatifs, sont malheureusement la preuve d'une véritable déconnexion de cet exécutif des réalités du terrain. Les décisions prises à la Guillotière et récemment annoncées vont même contre l'avis du Maire d'arrondissement désavouée par le maire de Lyon. A moins que ce ne soit le Président de la Métropole qui désavoue le Maire de Lyon.

Sur ce dossier, comme sur d'autre, nous estimons qu'il est nécessaire de remettre de véritables projets en perspective. Une ville ne se construit pas à court terme. Elle demande des projets et une vision ambitieuse au-delà des aménagements de voirie et de pistes cyclables.

La Place Gabriel Péri

La question de la place Gabriel Péri est historique. Place centrale de ce quartier de l'autre côté du pont, face à la Ville, lieu de regroupement des populations issues des différentes vagues d'immigration, d'abord du milieu rural, puis d'Europe, puis de plus loin et notamment du Maghreb.

Devenue la place des hommes debout, des actions pour endiguer ces regroupements ont déjà été mises en place dans les années 80/90 à l'exemple de banc d'une place et demie et surtout la création du Clip qui devait marquer l'entrée de l'axe Moncey reliant Lyon à Villeurbanne après démolition de tout le quartier compris entre le cours de la Liberté, la rue Paul Bert et jusqu'à l'avenue de Saxe.

Après une mobilisation légitime des habitants, d'acteurs locaux et de certains politiques, d'Anne Marie Comparini à Martine Roure, Raymond Barre décide d'annuler la démolition totale des faubourg et seul l'îlot Saint Jacques fait l'objet d'une requalification avec la création de la place Bahadourian et l'implantation du commissariat.

Le Clip qui devait marquer l'entrée d'un axe reliant le centre-ville à Villeurbanne devient de fait une frontière, un rempart, isolant le quartier du reste de la ville.

Agir pour la sécurité de tous

Le véritable enjeu sur cette place n'est pas de faciliter la circulation cycliste et permettre l'intégration d'une voie lyonnaise cours Gambetta. **Notre premier objectif devrait être d'agir pour la sécurité sur le secteur et pas seulement des cyclistes**

Les forces de police mobilisées par le préfet pour renforcer les polices nationales et municipales sur place ont momentanément apaisé la situation. Cette présence policière massive et quotidienne offre un peu de répit à la place. Mais comme le dit souvent le Maire de Lyon la police n'est pas la solution.

Cela passe d'abord par des actions coordonnées pour lutter contre les trafics en tout genre à l'œuvre sur le secteur et un travail renforcé sur la propreté.

En 2019, la ville de Lyon a commandé une étude du cabinet Sur&tis. Pendant 6 mois les équipes du cabinet ont rencontré tous les acteurs du quartier sur le terrain : collectif d'habitants, conseils de quartier, commerçants, acteurs socio-culturels, travailleurs sociaux, services de polices... Ils ont dressé une typographie précise du secteur et des préconisations à court et long terme pour sa tranquillité selon 3 axes : Sécurité publique, Aménagement, Prévention sociale.

En réponse à cette étude, dès 2019,

- Nous avons mis en place un droit de préemption urbain renforcé pour anticiper le réaménagement du secteur et la démolition du Petit Clip
- Nous avons mise en œuvre une expérimentation de vidéo verbalisation aujourd'hui poursuivie.
- Nous avons mené les études nécessaires à la création d'un périmètre de sauvegarde des commerces de proximité sur la Place Gabriel Péri mis en œuvre en mars 2021.

Les Maires du 3ème et du 7ème, Catherine Panassier et Myriam Picot, ont entrepris un travail de concertation avec les collectifs d'habitants, les conseils de quartiers et le conseil citoyen, alors que les services de la Métropole, avec Michel Le Faou ont élaboré des premiers scénarii d'aménagement.



Un quartier à vivre et non à traverser

Lorsque nous avons lancé des actions dès 2018, c'est avant tout en pensant aux habitants. Avec la création de la promenade Moncey nous avons entamé une réouverture de ce quartier sur la ville avec notamment la création de l'esplanade jardin en 2018.

Dans le prolongement de cette diagonale nous avons effectué des travaux place Ballanche, pour la végétaliser et améliorer les conditions de cheminement piétons entre la place Gabriel Péri et la rue Moncey.

Devant l'opposition des riverains, nous avons abandonné la démolition des bâtiments du n°9-11 rue Paul Bert et du 10-12, rue Moncey initialement prévue dans le projet et nous les avons intégrés au programme d'intérêt général (PIG) contre l'habitat indigne lancé dès 2015 sur ce secteur (45.47 rue Paul Bert, 26 rue Moncey , 226 rue de Créqui, 6, rue de la thibaudière ,90 et 92, rue béchevelin)

Surtout nous avons entendu ce que l'étude pointait déjà : la nécessité de démolir le petit Clip pour rétablir un véritable font urbain et rouvrir le quartier sur la ville.



Nos propositions

La solution, si nous voulons véritablement agir à long terme pour la sécurité et l'apaisement du quartier nous la connaissons tous. Il faut se donner les moyens d'une transformation profonde du quartier.

Nous proposons un plan d'action coordonné sur 3 volets :

- Rétablir une sécurité publique normale sur le secteur
- Aménager l'espace public pour lui redonner une qualité d'usage pour le plus grand nombre. La dimension de qualité et d'attractivité des commerces est un allié essentiel de cette transformation urbaine
- Développer les actions de prévention sociale et de redynamisation des liens sociaux entre les différentes communautés et populations présentes sur le secteur.

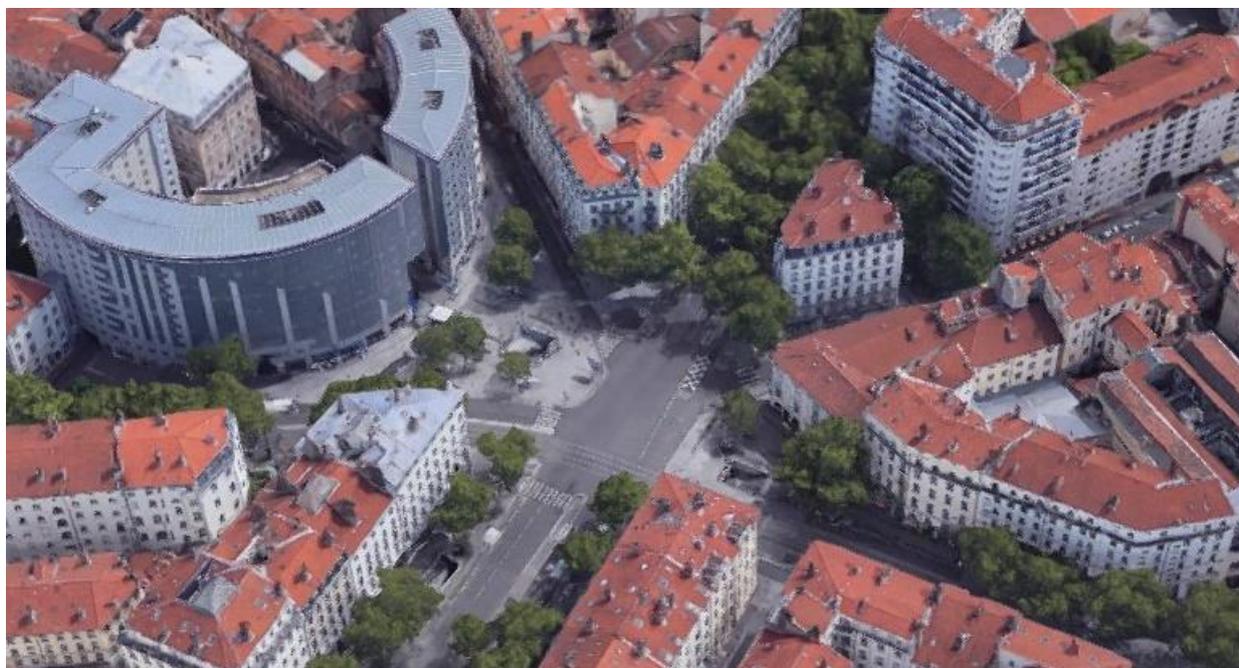
Concrètement cela se devrait se traduire par des actions à court et moyen terme.

Pour la sécurité de tous et une amélioration à court terme :

- Créer un **groupe sécurité Péri**, en parfaite coordination avec les services de police nationale et municipale et de justice afin de mener un travail ciblé et des actions individuelles de suivi pour une meilleure prise en charge
- Créer une **Unité Propreté** comprenant des agents de police et de la propreté dédiée à l'espace public afin de se donner les moyens d'une politique de prévention et de sanction des atteintes à l'hygiène et à la propreté comme cela existe à Montpellier par exemple. Parallèlement création d'un groupe de territorial pour assurer les signalements et le suivi opérationnel des dysfonctionnements urbains et atteintes au cadre de vie.
- En lien avec les services de police Nationale, faire de la lutte contre la contrebande de cigarettes une priorité.
- En lien étroit avec le Procureur, expérimenter l'**assermentation de certains gestionnaires d'immeubles spécialement formés** pour relever par procès-verbal ces atteintes à la propriété. pour lutter contre les troubles à la tranquillité résidentielle
- Favoriser le lien entre les instances de démocratie locale du quartier et les services de police en instaurant un **groupe de travail avec les référents sécurité**.

Un aménagement à long terme pour un quartier à vivre

- Revoir en profondeur l'ensemble des mobilités sur le secteur, création de pistes cyclables mais aussi transformation et **déplacement des dessertes de transports en commun notamment l'arrêt de tramway**
- Restructurer la liaison entre la Place Gabriel Péri et la rue de Marseille en créant une **plateforme centrale pour le tramway entourée d'espaces verts**.
- Agir en profondeur sur l'activité du quartier et **réguler les activités commerciales** avec l'établissement d'un inventaire des commerces sensibles et la mise en œuvre d'un périmètre de sauvegarde des commerces de proximité et plus largement d'une stratégie de maîtrise foncière. Création d'un comité de pilotage Ad hoc comprenant les services de la ville et de la Métropole, la CCI et les représentants des commerçants.
- **Démolir le Petit Clip** qui s'érige aujourd'hui en muraille pour réouvrir le quartier sur la ville et requalifier la place Gabriel Péri coté 3^{ème}



Malheureusement, après plus de 2 ans d'atermoiements, nous découvrons au fil des articles de presse un projet approximatif, et sans ambition pour ce quartier qui portant aurait dû être un enjeu de ce mandat. Il s'intègre dans un planning flou à très long terme sans phase concrète de progression. Nous nous interrogeons également sur les chiffres annoncés par l'exécutif pour justifier ses choix et **nous demandons que de véritables études soient réalisées et présentées sur les différents scénarii envisageables.**

La Métropole et la Ville de Lyon présentent aujourd'hui un projet au rabais. **Elles font le choix politique de ne pas se donner les moyens d'agir sur ce secteur préférant agir sur des secteurs où les besoins sont pourtant moins criants.** A la lecture de ce que Bruno Bernard et Grégory Doucet appellent leur Plan d'actions pour la place Gabriel Péri, nous craignons qu'en ce qui concerne l'urbanisme, le Maire de Lyon et le Président de la Métropole n'aient pas réellement pris la mesure de la tâche.

Les élus Progressistes

- Jean-François Auzal, Conseiller du 8e arrondissement de Lyon
- Yves Blein, Conseiller métropolitain
- Lydie Bonvallet, Conseillère du 4e arrondissement de Lyon
- Anne Brugnera, Députée du Rhône, Conseillère du 6e arrondissement de Lyon
- Laurence Bufflier, Conseillère du 5e arrondissement de Lyon
- Christophe Cohade, Conseiller du 8e arrondissement de Lyon
- Guy Corazzol, Conseiller métropolitain, Conseiller du 3e arrondissement de Lyon
- Grégory Cuilleron, Conseiller du 5e arrondissement de Lyon
- Jean-Luc da Passano, Conseiller métropolitain, Conseiller municipal d'Irigny
- Anne-Rose Eva, Conseillère du 8e arrondissement de Lyon
- Laura Ferrari, Conseillère municipale du 8e arrondissement de Lyon
- Béatrice Gailliout, Conseillère municipale du 5e arrondissement de Lyon
- Alain Galliano, Conseiller métropolitain
- Brigitte Jannot, Conseillère métropolitaine
- Prosper Kabalo, Conseiller métropolitain, Conseiller municipal de Villeurbanne
- Georges Képénékian, Conseiller municipal du 3e arrondissement de Lyon
- David Kimelfeld, Conseiller métropolitain, Conseiller municipal du 4e arrondissement de Lyon
- Michel Le Faou, Conseiller métropolitain
- Catherine Panassier, Conseillère métropolitaine, Conseillère du 3e arrondissement de Lyon
- Sarah Peillon, Conseillère du 7e arrondissement de Lyon
- Isabelle Perriet Roux, Conseillère métropolitaine
- Myriam Picot, Conseillère métropolitaine
- Émilie Prost, Conseillère métropolitaine, Conseillère municipale de Villeurbanne
- Thomas Rudigoz, Député du Rhône, Conseiller métropolitain